

➔ **Pour s'inscrire**

0,7 UFC

La rémunération et son traitement fiscal

Formateurs:



Tommy Cardinal, LL.M.
Fisc.
Raymond Chabot
Grant Thornton



Samuel Dallaire, M. Fisc.
Raymond Chabot
Grant Thornton

Présentation de la formation

À la fin de cette activité, les participants seront en mesure de mettre à jour l'environnement et le traitement fiscal de la rémunération des employés, élus, pompiers volontaires, juges, bénévoles... gravitant autour du monde municipal. Cette formation permettra d'identifier les avantages imposables et leurs particularités, tout en déterminant ce qu'il reste des avantages non imposables.

Objectif général

Cette activité vise à s'assurer que les municipalités effectuent une mise à jour du traitement fiscal relatif à la rémunération à la lumière des changements législatifs, administratifs et jurisprudentiels des dernières années.

Objectifs spécifiques

- Se familiariser avec le traitement fiscal relatif à la rémunération en lien avec les divers changements législatifs, administratifs et jurisprudentiels.
- Reconnaître les avantages imposables ou non imposables et leurs particularités.
- Préciser la différence entre travailleurs.
- Réviser la situation du personnel électoral, des juges municipaux et des pompiers volontaires.
- Préciser la notion de travailleur autonome.
- Examiner la situation des allocations de retraite: le paiement, l'imposition et le transfert dans un REER.

Éléments de contenu

1. La rémunération
 - 1.1 Règles fondamentales
 - 1.2 Définitions: (charge, emploi, traitement et salaire)
 - 1.3 Distinction entre un employé et un travailleur autonome
 - 1.4 Obligations du donneur d'ouvrages
 - 1.4.1 Généralités
 - 1.4.2 Cas spéciaux
 - 1.4.3 Pénalités applicables

Éléments de contenu

2. Avantages imposables et autres éléments à inclure
 - 2.1 Règles fondamentales
 - 2.1.1 Avantages
 - 2.1.2 Remboursements
 - 2.1.3 Allocation
 - 2.2 Automobile à la disposition d'un employé
 - 2.2.1 Définition
 - 2.2.2 Véhicules d'urgence
 - 2.3 Avantages relatifs à l'utilisation d'une automobile appartenant à l'employé
 - 2.4 Frais de repas et de séjour
 - 2.5 Frais de stationnement
 - 2.6 Avantages divers (vêtements, cotisation professionnelle, centres sportifs, cadeaux et récompenses, etc.)
 - 2.7 Paiements fait par l'employeur à l'employé
 - 2.7.1 Rémunération d'heures supplémentaires et remboursements d'autres frais
 - 2.8 Cas particuliers
 - 2.8.1 Allocation des élus municipaux
 - 2.8.2 Allocation des pompiers volontaires
 - 2.8.3 Rémunération du personnel électoral
 - 2.9 Allocation de retraite
 - 2.9.1 Définition
 - 2.9.2 Éléments fiscaux

